

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 39
Votes exprimés : 39
POUR : 39
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
9 mai 2023
Date d'affichage :
9 mai 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mai, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE, absente excusée (représentée par Christian OPIOLA) – Philippe DESCHAUMES – Béatrice BOISE – Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER – Gilles SACKPEY – Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY – Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL – Christophe GENTIL, absent excusé (pouvoir à Stéphane MOREL) - Rémy VIDAL – Stéphane BARDOUX - Jean-Claude LEMAIRE – Sandra PICART, absente excusée (pouvoir à Jean-Claude LEMAIRE) - Jean-Michel SABAN – Evelyne CALLEJA, absente excusée (pouvoir à Jean-Michel SABAN) – Clément POINTEAU – François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER – Daniel SIMONNET - Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS – Sylvie CHARPIGNON, absente excusée (représentée par Alain RIOTTE) - Christian LARDIN – Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU – Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN – Michel CODRAN –
Absents excusés : Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Christophe CHEYSSON -
Absents : Jean-Marie MAURICE – Hervé PASCAULT – Jacqueline DE DEMO – Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC – Catherine VERNEAU – Claude CATRIN -

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT BLACY JOUX LA VILLE SAINTE VERTU – VALIDATION DEFINITIVE DE L'ETUDE ET DE L'AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Monsieur Clément POINTEAU, Vice-Président, rappelle que les zonages d'assainissement de BLACY, JOUX LA VILLE et SAINTE VERTU ont été validés par enquête publique.

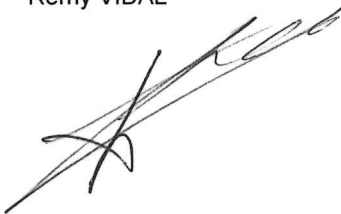
Les résultats de ces enquêtes ont été présentés aux conseils municipaux qui ont respectivement délibéré et approuvé le zonage définitif et les conclusions des commissaires enquêteurs pour ce qui les concerne.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE les délibérations d'approbation des études de zonages d'assainissement des communes de BLACY, JOUX LA VILLE et SAINTE VERTU.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Rémy VIDAL



Le Président,
Xavier COURTOIS



PUBLIEE LE 22/05/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 17/05/2023

Application agréée E-legalite.com